MARS 2024

Bulletin d'Informations Communales

Edito du Maire

Depuis quelques années, les Communes subissent une recentralisation en matière financière, avec le retrait de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) et de la taxe d'habitation (TH) nous mettant de plus en plus sous la « dépendance de l'Etat » alors que notre Président nous rappelle régulièrement que c'est bien dans nos Communes que réside le véritable dynamisme , la volonté du bien vivre ensemble et que nous, Elus communaux, sommes les artisans de la démocratie locale et cela sans parler des évolutions dans de nombreux domaines : économies circulaires, énergies, rénovations, efficacité énergétique, logements et mobilités.

La crise économique et l'inflation nous ont conduit ces derniers mois à accroitre nos efforts en matière de transitions énergétiques.

Nos efforts se sont principalement axés sur le remplacement des luminaires dans nos bâtiments communaux et nous avons aujourd'hui achevé cette conversion. Le coût global pour le budget communal s'élève à la somme de 21 902 € TTC. La modification de l'éclairage du Hall des Sports s'élève quant à elle à la somme de 27 588 € TTC, pris en charge par le SIVOM.

L'Etat nous oblige également à mettre en œuvre (décret BACS) l'installation d'une GTB (installation de contrôle et de supervision des systèmes de chauffage et climatisation) avant 2030 pour tous nos bâtiments. Une réflexion est ouverte avec l'ensemble des acteurs de la Communauté de Communes Molsheim-Mutzig.

Nos efforts se poursuivront également en 2024 par la continuité de programme de remplacement de notre éclairage public par des sources LED sachant qu'il nous faudra encore 4 ans pour achever cette mise en œuvre.

Je suis souvent sollicité pour instaurer une trame noire (coupure totale de l'éclairage public) par exemple de 23 heures à 5 heures. A titre personnel, je n'y suis pas favorable sachant que le coût en fonctionnement LED, avec un abaissement nocturne de 80 % déjà en place, réduit également dans la même proportion la consommation électrique.

Néanmoins, je pense qu'il est essentiel de consulter la population sur ce sujet sous la forme d'un débat, qui peut être réalisé sur la totalité de la commune ou par secteur en fonction des armoires de commande ou autres.

L'Etat confie également aux communes le soin de « planifier le déploiement des énergies renouvelables » et notamment par l'identification des zones d'accélération des EnR.

Promulguée le 10 mars 2023, cette loi fait de la planification territoriale des énergies renouvelables une priorité. La loi permet aux communes de définir, après consultation du public, des zones d'accélération où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter. Ces zones d'accélération peuvent concerner toutes les énergies renouvelables : le photovoltaïque, le solaire thermique, l'éolien, le biogaz, la géothermie, etc.

Le volet environnemental s'étoffe lui aussi. La loi climat et résilience du 22 août 2021 a fixé l'objectif d'atteindre le « zéro artificialisation nette des sols » (ZAN) en 2050, avec un objectif intermédiaire de réduction de moitié de la consommation foncière dans les dix prochaines années (2021-2031). Cette trajectoire progressive doit être déclinée territorialement dans les documents de planification et d'urbanisme.

Soyez sûrs que l'équipe municipale que vous avez élue est au travail, obstinément tournée vers demain et vers des jours meilleurs, dans un esprit constructif et serein.

Bien sincèrement à vous.

Votre Maire
Guy SCHMITT

Commune nature · APIcité · VILLE PRUDENTE

Soultz les Bains

N°336

Communiqué

114 - Le service public d'urgence gratuit, réservé aux personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes et aphasiques pour contacter les secours disponible 24h/24 et 7j/7,

En France, on estime à 7 millions le nombre de personnes sourdes ou malentendantes.

Quels services leur sont spécifiquement dédiés en cas d'urgence ? Beaucoup l'ignorent, et notamment les publics concernés, ainsi que leurs proches et aidants.

Le 114 est le service public d'urgence gratuit, disponible 24h/24 et 7j/7, réservé aux personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes et aphasiques pour contacter les secours (SAMU, sapeurs-pompiers, police, gendarmerie) les plus proches, grâce à la conversation totale (visio, texte, voix, images). Les appels sont traités, sur l'application ou sur le site, par une équipe d'agents formés à la Langue des Signes Française et à la prise d'appel en texte adapté, en lien avec les services d'urgence. Placé sous l'égide du Comité Interministériel du Handicap, le 114 est cogéré par le Ministère de l'Intérieur et par le Ministère des Solidarités et de la Santé. Sa mise en oeuvre est assurée par le CHU Grenoble Alpes.

Pour faire connaître son service d'urgence et faire utiliser son application Urgence 114 et son site internet, le 114 a lancé une campagne de communication, le 18 janvier 2024.

Plus d'informations sur : https://www.info.urgence114.fr/
#servicepublic #CNR114 #urgence #sourds #malentendants #sourdaveugles #aphasiques

Nouveautés 2024 : Le Permis de Conduire à 17 Ans

Des changements majeurs sont prévus pour le permis de conduire en 2024. La procédure d'obtention du permis est désormais entièrement centralisée sur le site https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/. Cette plateforme assure une gestion centralisée des démarches, incluant la déclaration de perte ou de vol du permis, le suivi de l'avancement du dossier, ainsi que la vérification du solde de points, entre autres.

De plus, depuis janvier 2024, l'accès à l'examen du permis de conduire sera ouvert dès l'âge de 17 ans en France. Cette initiative vise à simplifier la mobilité des jeunes, en particulier de ceux résidant en zone rurale, pour favoriser leur accès à l'emploi.

Pour tous les candidats au permis de conduire, qu'ils soient inscrits dans une auto-école traditionnelle, qu'ils optent pour le passage en candidat libre, ou qu'ils préfèrent une auto-école en ligne telle que Ornikar, l'inscription sera dorénavant possible dès l'âge de 17 ans. En cas d'inscription via une auto-école en ligne, cette dernière vous fournira toutes les informations nécessaires, y compris un numéro NEPH pour l'inscription à l'examen.

Les jeunes engagés dans l'apprentissage anticipé de la conduite (AAC), également connu sous le nom de conduite accompagnée, auront désormais la possibilité de passer l'épreuve pratique du permis de conduire dès l'âge de 17 ans. Cette modification offre à tous les candidats, qu'ils optent pour la conduite accompagnée ou non, l'opportunité de profiter de cette avancée à partir de 2024, sans avoir à attendre la majorité pour conduire individuellement après la réussite de l'examen.

MaPrimeAdapt' pour financer les travaux d'adaptation de votre logement

Depuis le 1er janvier 2024, MaPrimeAdapt' constitue la solution unique d'aide au financement de travaux d'adaptation du logement. Elle s'adresse aux personnes en situation de handicap et aux personnes âgées.

MaPrimeAdapt'
Ma vie change, mon logement s'adapte

MaPrimeAdapt' est la nouvelle aide au financement de travaux d'adaptation du logement. Elle vise à permettre aux personnes âgées et en situation de handicap de rester chez elles en adaptant leur logement.

Quels types de travaux peut financer MaPrimeAdapt' ?

La subvention permet de financer des travaux d'adaptation intérieurs et extérieurs.

Les travaux intérieurs peuvent concerner par exemple :

- l'installation d'un monte-escalier ;
- la mise en place d'un éclairage à détection de mouvement ;
- l'élargissement des portes ;
- etc.

À l'extérieur :

- l'installation d'une rampe d'accès vers l'entrée du logement ;
- la création d'une place de parking PMR (personnes à mobilité réduite) ;
- etc.

À savoir :
MaPrimeAdapt' est cumulable avec les aides à la rénovation énergétique (MaPrimeRénov') et les aides locales.
L'aide « Habiter facile » de l'Anah reste effective pour les démarches entamées en 2023.

MaPrimeAdapt' peut financer jusqu'à 50 ou 70 % du montant des travaux d'adaptation du logement, en fonction des revenus et dans la limite d'un plafond de **22 000 €** hors taxes.
Cette nouvelle aide vient remplacer les trois aides qui existaient jusque-là : « Habiter facile » de l'Agence national de l'habitat (Anah), le crédit d'impôt d'autonomie et les aides de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav) pour l'adaptation du logement des personnes âgées.

Conditions pour bénéficier de MaPrimeAdapt'

Les conditions pour en bénéficier dépendent de votre situation.
Si vous êtes propriétaire occupant, il faut remplir les conditions suivantes :

- être propriétaire du logement, ou locataire du parc privé et informer le bailleur de la volonté d'effectuer des travaux d'adaptation ;
- un membre du foyer doit être âgé de 70 ans ou plus, ou être âgé de 60 à 69 ans sur condition de groupe iso-ressources (GIR), ou avoir un taux d'incapacité supérieur à 50 %, ou bénéficier de la Prestation de compensation du handicap (PCH) ;
- justifier d'un revenu classé dans la catégorie de ressources « très modestes » ou « modestes ».

Si vous êtes propriétaire bailleur, il faut remplir ces 3 conditions :

- être propriétaire du logement concerné par les travaux ;
- justifier du fait que le logement a plus de 15 ans à la date où est acceptée votre demande ; justifier d'un revenu classé dans la catégorie de ressources « très modestes » ou « modestes ».

Rappel : les catégories de ressources dépendent de la composition de votre foyer, de votre lieu d'habitation et de votre revenu fiscal de référence. Consultez le site de France Rénov'.

Dépôt de demande d'aide MaPrimeAdapt'

Après avoir vérifié votre éligibilité, vous devrez déposer votre demande d'aide sur le site monprojet.anah ou déposer votre dossier papier auprès des délégations locales de l'Anah.

Vous serez accompagné d'un assistant à maîtrise d'ouvrage, habilité par l'Anah, pour la constitution de votre dossier.

Contact auprès du PETR Bruche Mossig - Espace Conseil (67), sise 1 rue Gambrinus - 67190 MUTZIG
Tél : 03 88 97 39 69 - courriel : contact@petrbruchemossig.fr

Permanences des conseillers numériques CeA

Pour aider les habitants à utiliser les outils numériques (smartphone, ordinateur), naviguer sur internet et apprendre à réaliser seul des démarches en ligne, les services d'un conseiller numérique sont proposés au sein de chaque Espace Solidarité Alsace de la CeA (Molsheim, Mutzig, Schirmeck, Wasselonne).

Les conseillers numériques (CN) interviennent pour soutenir les personnes dans leurs usages quotidiens du numérique :

- Prendre en main un équipement informatique (**smartphone**, ordinateur, tablette…),
- Naviguer sur internet,
- Naviguer sur les espaces personnels (pôle emploi – caf – assurance maladie etc),
- Créer ou supprimer un compte, gérer son mot de passe, modifier des informations personnelles,
- Envoyer, recevoir, gérer ses mails, envoi de PJ,
- Installer et utiliser des applications sur son smartphone,
- Découvrir et utiliser des plateformes de recherche d'emploi,
- Suivre la scolarité de son enfant (portail scolarité),
- Consulter des horaires de train, un médecin, prendre rendez-vous..
- Consulter les offres de logement etc…

Les conseillers numériques ne font pas d'accompagnement dans l'accès aux droits (retraite, caf, assurance maladie etc).
La Maison France Service de Molsheim accompagne les personnes pour ces démarches administratives.

Changement d'heure

Nous passerons à **l'heure d'été** dans la nuit du samedi 30 au **dimanche 31 mars 2024**

+ 1 heure

À 2 heures du matin il sera alors **3 heures.**

Nous perdrons 1 heure de sommeil.

AVIS AUX HABITANTS

LA RECHERCHE DE PHOTOS SUR LA 2ND GUERRE MONDIALE EST TOUJOURS OUVERTE !

Le 25 novembre 1944, jour de la Saint Catherine, les GI's du 399e Infantery Régiment U.S. libéraient définitivement SOULTZ-LES-BAINS et le secteur de MOLSHEIM de l'occupation nazie.

Pour fêter dignement ce 80ème anniversaire, M. Grégory OSWALD, Conservateur de musée à la Ville de MOLSHEIM, prépare une exposition itinérante qui pourra être présentée dès l'automne prochain dans différentes localités de la Communauté de Communes de MOLSHEIM-MUTZIG.

A cet effet, il est activement à la recherche de photos de cet épisode mémorable qui auraient pu subsister. Aussi, si vous disposez dans vos archives familiales de photos ou de documents en rapport avec cet événement militaire, nous vous remercions d'en informer la Mairie de SOULTZ-LES-BAINS qui transmettra vos coordonnées à M. OSWALD.

Sur l'estrade, installée devant sa maison, Maurice EBERLING prononce une allocution à l'occasion de la libération et de son retour à la Mairie en présence de militaires. Les jeunes filles soultzoises, en costume, forme une haie d'honneur. (Mai 1945)

Bien entendu, il ne s'agit en aucun cas de donner vos photos à titre définitif, mais seulement de les confier momentanément afin qu'elles puissent être numérisées. Ce procédé se fera rapidement et vos documents vous seront rendus intégralement dès que le scanner aura été réalisé.

D'avance, un grand merci à tous pour votre aide précieuse qui permettra de constituer un fond documentaire conséquent, propre à ce que chaque habitant puisse se représenter visuellement cette époque tumultueuse au cours de laquelle une grande page de l'Histoire de notre pays et de notre région fut écrite.

Élections 2024

Élection	Prochain vote	Précédent vote	Durée du mandat
Européennes	Dimanche 9 juin 2024	Mai 2019	5 ans

N'oubliez pas de vous inscrire (en ligne ou en mairie) ou vérifier votre inscription sur le site sur service public, à l'adresse suivante : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788

Attention : *vous avez jusqu'au 1er mai 2024 à minuit pour vous inscrire en ligne ou jusqu'au 3 mai 2024 à minuit pour une inscription en mairie pour voter lors des élections européennes 2024.*

Etat Civil

GRANDS ANNIVERSAIRES

MARS

Madame **Eugénie LUX,**
Née le 2 mars 1927, a fêté ses 97 ans,
Monsieur **Max MOERCKEL,**
Né le 4 mars 1938, a fêté ses 86 ans,
Madame **Marie-Louise HUBER,**
Née le 6 mars 1942, a fêté ses 82 ans
Monsieur **Jean-Paul KLUGESHERZ,**
Né le 12 mars 1933, a fêté ses 91 ans,
Monsieur **Pierre MULLER**
Né le 14 mars 1943, a fêté ses 81 ans,
Madame **Raymonde LEHR,**
Née le 15 mars 1933, a fêté ses 91 ans,
Madame **Annette BELLER,**
Née le 16 mars 1939, a fêté ses 85 ans,
Madame **Germaine SPECHT,**
Né le 17 mars 1934, a fêté ses 90 ans,
Monsieur **Bernard KREMER,**
Né le 21 mars 1938, a fêté ses 86 ans.
Monsieur **Albert MARCK,**
Né le 24 mars 1944, a fêté ses 80 ans.
Monsieur **Charles MARCK,**
Né le 24 mars 1944, a fêté ses 80 ans.

AVRIL

Madame **Lucienne TROESTLER,**
Née le 17 avril 1939, fêtera ses 85 ans
Madame **Marie Antoinette KAUFFMANN,**
Née le 20 avril 1944, fêtera ses 80 ans
Madame **Marie-Georgette TEXIER,**
Née le 25 avril 1930, fêtera ses 94 ans.
Monsieur **Lucien SALOMON,**
Né le 26 avril 1940, fêtera ses 84 ans
Madame **Marie-Thérèse BOCH,**
Née le 26 avril 1941, fêtera ses 83 ans.
Madame **Jeanne ZERR,**
Née le 28 avril 1943, fêtera ses 81 ans.

NAISSANCE

Soline **DIZAMBOURG**, née le 17 janvier 2024
Fille de Camille DIZAMBOURG et de Léonie MANGOLD

Anna **TREHET**, née le 9 février 2024
fille de Maxime TREHET et de Alicia SADAOUI

DÉCÈS

Jacky **CHAUVET** le 14 décembre 2023
Marlène **DIETRICH**, le 21 décembre 2023

Découverte de Soultz-les-Bains

Abbé René BELLER

A l'image de son homologue, Antoine STIEGLER, René BELLER est un authentique Soultzois.

Il est né le 10 avril 1947 à Molsheim, il a fréquenté l'école primaire et a été confirmé en l'Eglise Saint-Maurice de Soultz-les-Bains.

Il fut ordonné prêtre le 2 juillet 1972.

Le Père René MULLER a été curé durant 51 années pendant lesquelles il a officié dans les paroisses de Bischwiller, Bouxwiller, Kirrwiller, Wasselonne et Romanswiller.

Le Père René BELLER est décédé le 25 février 2024 à SAVERNE et a été inhumé dans la tombe familiale située sur le cimetière communal de Soultz-les-Bains le 9 mars 2024.

Sincères Condoléances à sa famille.

Urbanisme

Déclarations préalables et permis de construire

Demandeur	Objet	Adresse du demandeur	Date de la décision
M. Thibault COMISSIONNE	Création d'un mur *3, rue Saint Marc*	3, rue Saint Marc	A : 19/12/2023
M. Emmanuel BEUTEL	Pose de 12 panneaux photovoltaïques *8, rue Neuve*	8, rue Neuve	A : 19/12/2023
M. Frédéric NEUBURGER	Divers travaux *18, rue de Molsheim*	18, rue de Molsheim	R : 21/12/2023
M. Pierre SORNAY	Remplacement de la couverture d'un garage et d'un abri de jardin *44, rue de Molsheim*	44, rue de Molsheim	A : 21/12/2023
Mme Patricia BOLZONI	Construction d'une maison individuelle *Rue Saint Marc*	27, rue des Jardins WOLXHEIM	A : 10/01/2024
Société France SOLAR	Pose de 8 panneaux photovoltaïques *15, rue de Molsheim*	10, rue de l'Energie HOERDT	A : 19/01/2024
M. Jean-Claude BRONNER	Remplacement de 3 vélux *1, rue Saint Sébastien*	1, rue Saint Sébastien	A : 19/02/2024
M. Christian MEYER	Pose d'une clôture en bois *5, rue des Vignes*	5, rue des Vignes	A : 19/02/2024
SAS SEVEA ENERGIE	Pose de panneaux photovoltaïques *6, rue de la République*	4, rue Henri le Chatelier PESSAC	R : 19/02/2024

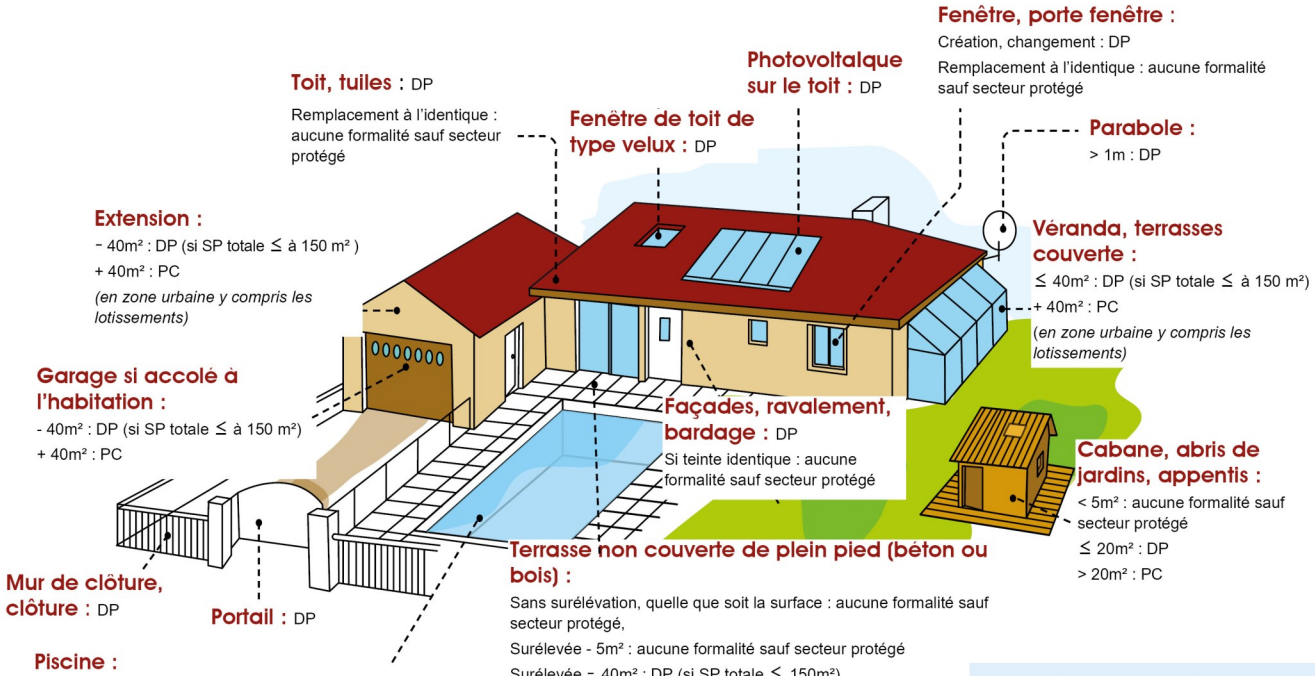

DP : Déclaration préalable
PC : Permis de construire
SP : Surface plancher

Attention : La Commune de SOULTZ-LES-BAINS est couverte par un périmètre soumis à l'avis de l'Architecte de France. **Avant tout travaux dans le périmètre ou en dehors, pensez à consulter les services de la mairie et surtout, ne signer pas de devis avant prise de renseignements.**

Environnement

Les chauves-souris

Les chauves-souris sont des animaux fascinants, les seuls mammifères doués du vol actif.
Il existe près de **1 400 espèces de chauves-souris** à travers le monde et encore beaucoup à découvrir. Les chauves-souris représentent à elles seules 20% des mammifères mondiaux. Elles jouent un **rôle écologique** essentiel et sont de véritables indicateurs de la bonne santé d'un écosystème.
Malheureusement, pratiquement toutes les espèces de chauves-souris européennes ont régressé et de nouvelles menaces continuent d'apparaître...

Biologie des chauves-souris

Voler avec ses mains

La chauve-souris appartient à l'ordre des Chiroptères (« chiro » main et « ptère » aile). L'aile de la chauve-souris est en réalité une main modifiée. A l'exception du pouce, les autres doigts sont particulièrement allongés et sous-tendent une fine membrane de peau, souple et élastique, assurant la portance lors du vol. Cette main ailée peut aussi servir de protection quand l'animal est au repos. Il s'en enveloppe alors telle une grande cape isolante. Les ailes agissent aussi comme un régulateur thermique. Brassant l'air nocturne, elles contribuent à abaisser la température de l'animal en vol. Les chauves-souris ne se contentent pas de voler, certaines se déplacent avec agilité sur le sol, dans les branches ou sur les voûtes des cavités.

Voir avec ses oreilles

Presque toutes les chauves-souris quittent leur gîte à la tombée de la nuit. L'essentiel des espèces s'oriente et chasse à l'aide de l'écholocalisation, un système comparable au sonar qui leur permet d'évoluer dans l'obscurité la plus totale. Elles font partie des rares animaux qui peuvent "voir avec leurs oreilles".
La vue, si elle est tout à fait fonctionnelle, constitue l'un des sens les moins performants, l'ouïe et l'odorat étant particulièrement développés.

Un monde à l'envers

Presque toutes les chauves-souris passent une grande partie de leur vie la tête en bas.
Les pieds des Chiroptères ont subi une rotation de 180° par rapport aux nôtres, adaptation qui s'avère idéale pour s'accrocher facilement aux branches, aux voûtes des cavités ou aux charpentes. Quand elles se suspendent, leur poids exerce une traction sur des tendons qui maintiennent les griffes en position d'accrochage. Elles ne dépensent donc aucune énergie, même pendues pendant de très longues périodes.

Des insecticides naturels

En Europe, toutes les chauves-souris sont insectivores. En une nuit, une chauve-souris peut consommer près de la moitié de son poids en insectes variés tels que les moustiques et autres parasites de l'Homme, mais aussi des papillons de nuit dont beaucoup d'espèces se développent aux dépens des cultures, des arbres fruitiers… Les chauves-souris se comportent donc comme d'excellents insecticides naturels, et ceci sans empoisonner le sol et l'eau pour des dizaines d'années.

Un cycle biologique lié aux saisons

Les chauves-souris sont actives de mars à octobre, ce qui correspond à la période d'activité des insectes dont elles se nourrissent.

Au printemps, les femelles gestantes recherchent des abris calmes et sombres : arbres creux, ponts, combles… Les mâles vivent généralement en solitaire.

A partir du mois de mai les femelles se regroupent, mettent bas et élèvent leur unique petit de l'année. Les jeunes voleront et deviendront autonomes dès le mois d'août.

Durant l'automne, mâles et femelles se regroupent pour l'accouplement et constituent des réserves de graisse vitales pour affronter les mois de jeûne hivernal.

Dessin de François-Xavier LOIRET

Dès les premiers froids de l'hiver, certaines chauves-souris gagnent des sites souterrains tranquilles offrant une température douce et constante et une hygrométrie élevée (grottes, mines, caves, fissures). Elles y séjourneront jusqu'au printemps en hibernation. D'autres passeront l'hiver dans des cavités d'arbres.

Et dans notre commune ?

Actuellement, 36 espèces sont reconnues pour la France métropolitaine. 5 seulement ont été répertoriées sur le territoire communal sur la période estivale de 2014, ce qui dénote d'une faible fréquentation ; et aucune colonie importante n'a été trouvée.

Dessous les 5 espèces repérées (pour la dernière Oreillard non déterminé)

Murin de Daubenton
Myotis daubentonii

Murin de Brandt
Myotis brandtii

Noctule commune
Nyctalus noctula

Pipistrelle commune
Pipistrellus pipistrellus

Oreillard gris
Plecotus austriacus

Halte aux idées reçues !

Mais certaines superstitions ont la vie dure…

Les chauves-souris s'accrochent dans les cheveux
La légende est tenace mais non, les chauves-souris ne s'accrochent pas dans les cheveux ! L'écholocation leur permet de détecter des objets d'une grande finesse et d'éviter avec précision vos cheveux.
L'origine possible de cette superstition proviendrait d'une histoire que l'on racontait aux jeunes femmes pour leur faire peur et les empêcher de sortir la nuit. Si celles-ci s'aventuraient tard le soir dehors, des chauves-souris allaient se prendre dans leurs cheveux longs et y rester coincées. Les garçons (aux cheveux courts), quant à eux, ne risquaient rien et pouvaient sortir tranquille.

Le guano, vecteur de maladies
Qu'on se le dise, en Europe, le guano des chauves-souris ne transmet aucune maladie.

La rage
En Europe, les chauves-souris peuvent être porteuses de deux formes du virus, différentes de la rage des chiens et des renards. Ces virus ne passent que très difficilement la barrière des espèces et seule une petite minorité d'espèces de chauves-souris peut en être porteuse.
Selon l'Institut Pasteur, à Paris, aucun cas de rage humaine transmise sur le territoire métropolitain n'a été rapporté depuis 1924.
Il faut savoir qu'une chauve-souris contaminée n'est pas agressive, elle sera tout au plus apathique et affaiblie. Elle ne mordra que si l'on tente de la manipuler. C'est pourquoi, par mesure de précaution, il est impératif, si vous avez à manipuler une chauve-souris qui vous semble en détresse, de porter des gants en cuir épais.

Ce sont des vampires
Les chauves-souris sont des insectivores ou des frugivores et ne sucent donc pas le sang, sauf 3 espèces en Amérique latine qui se nourrissent principalement du sang du bétail.

Les chauves-souris sont des rongeurs
Non, les chauves-souris ne sont pas des rongeurs ! D'ailleurs, contrairement à ceux-ci, elles ne sont pas prolifiques et ont un taux de reproduction relativement faible puisqu'elles n'ont qu'un petit par an. L'effectif de la colonie reste par conséquent stable, quand il ne diminue pas.

Les chauves-souris sont aveugles
Non, elles sont même très sensibles à la lumière. Elles utilisent prioritairement leur vue pour se repérer et peuvent d'ailleurs être éblouies ou perturbées par l'éclairage extérieur.

SOS CHAUVES-SOURIS

Si les chauves-souris se sont installées chez vous, c'est qu'elles y trouvent des combles chauds et accessibles (un trou de 7mm suffit aux pipistrelles pour passer) et des terrains de chasse comportant des milieux naturels, arborés, un cours d'eau ou des zones humides non loin. **Avoir des chauves-souris chez soi est donc le signe d'un environnement de qualité**

Le désagrément principal d'une colonie est la présence de guano (les crottes de chauves-souris). Les fèces sont sèches et très friables car elles sont essentiellement constituées de restes non digérés d'insectes (exosquelette en chitine). **Le guano ne tâche pas mais, pour faciliter le nettoyage, une bâche peut être posée sous la zone d'accroche.** En Europe, aucune maladie n'est transmise par les crottes. Elles peuvent en revanche être utilisées dans le jardin car elles possèdent un fort pouvoir fertilisant.

Les chauves-souris étant strictement insectivores, elles ne constituent pas une menace pour la maison : elles ne rongent pas le bois ou les fils électriques. Elles ne construisent pas de nid, il n'y a donc pas de risque d'apport de matériau. Les bruits de grattement entendus sont liés tout simplement au déplacement des chauves-souris.

https://plan-actions-chiropteres.fr/agir-pour-les-chauve-souris/sos-chauves-souris

Geste Citoyen

Tour d'horizon

ÉLECTRICITÉ : CE QUI CONSOMME CHEZ NOUS

Nous utilisons de plus en plus d'appareils électriques et électroniques à la maison, parfois 24h / 24. Le point sur ce qui pèse sur la facture.

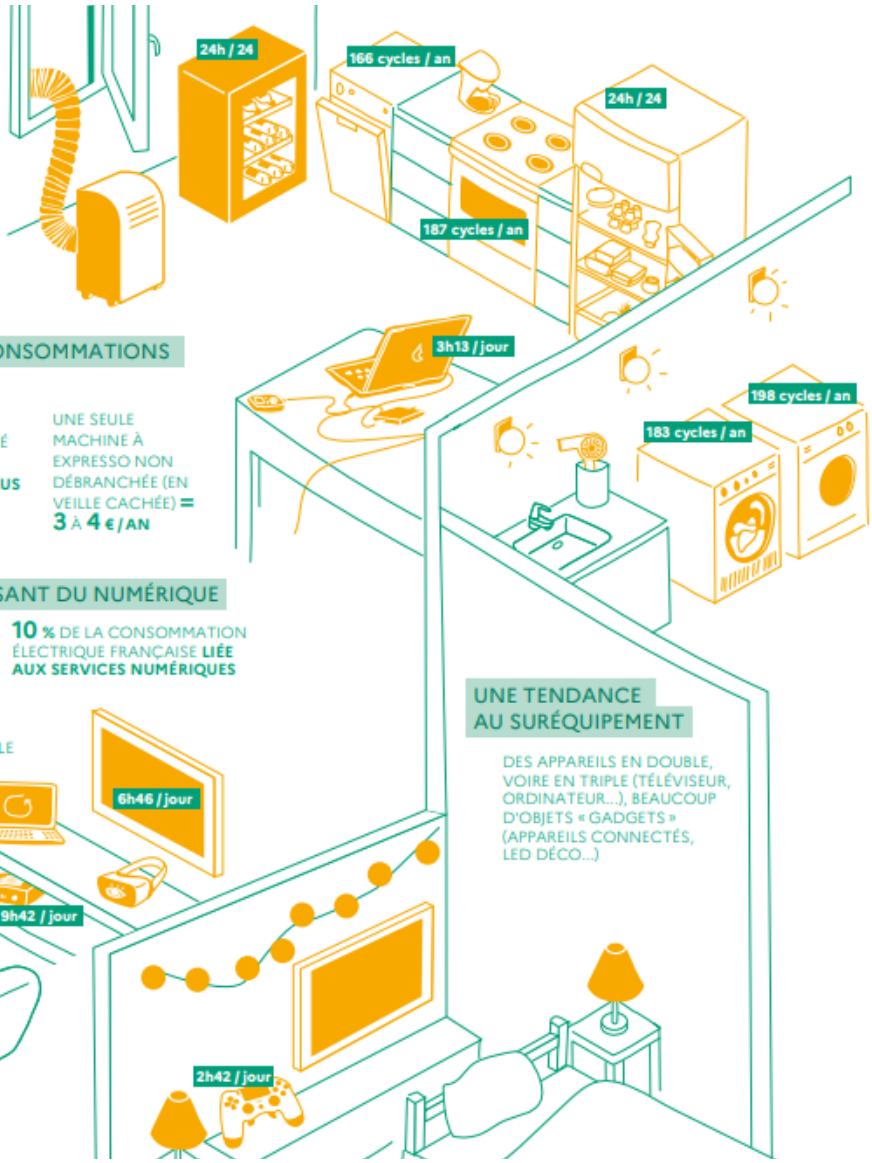

UN PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ EN HAUSSE

LE TARIF RÉGLEMENTÉ DE L'ÉLECTRICITÉ A AUGMENTÉ DE **+ 65 %** DEPUIS 2010, DONT **4 %** SEULEMENT AU 1er FÉVRIER 2022 GRÂCE AU BOUCLIER TARIFAIRE

UNE AUGMENTATION QUI VA SE POURSUIVRE

DE LOURDS POSTES DE CONSOMMATION

CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

EN MAISON :
4 312 kWh / AN
(750 €) EN MOYENNE

EN APPARTEMENT :
1 719 kWh / AN
(300 €) EN MOYENNE

EAU CHAUDE SANITAIRE

BALLON D'EAU CHAUDE ÉLECTRIQUE (200 LITRES) :
1 676 kWh / AN
(292 €) EN MOYENNE

VEILLES : DES CONSOMMATIONS CACHÉES

= JUSQU'À **15 %** DE LA FACTURE D'ÉLECTRICITÉ (HORS CHAUFFAGE ET EAU CHAUDE), **SOIT PLUS DE 100 € / AN**

UNE SEULE MACHINE À EXPRESSO NON DÉBRANCHÉE (EN VEILLE CACHÉE) = **3** À **4 € / AN**

LE POIDS CROISSANT DU NUMÉRIQUE

ENVIRON **15 ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES / PERSONNE EN FRANCE** EN 2021, CONTRE 8 POUR LA MOYENNE MONDIALE

10 % DE LA CONSOMMATION ÉLECTRIQUE FRANÇAISE **LIÉE AUX SERVICES NUMÉRIQUES**

UNE TENDANCE AU SURÉQUIPEMENT

DES APPAREILS EN DOUBLE, VOIRE EN TRIPLE (TÉLÉVISEUR, ORDINATEUR...), BEAUCOUP D'OBJETS « GADGETS » (APPAREILS CONNECTÉS, LED DÉCO...)

10 APPAREILS ÉNERGIVORES

(consommations d'électricité moyennes à l'année)

Climatiseur mobile
(utilisé 60 jours pendant 18 heures)
1 080 kWh (188 €)

Réfrigérateur combiné
(320 litres)
346 kWh (60 €)

Congélateur *(180 litres)*
308 kWh (54 €)

Sèche-linge *(7 kg)*
301 kWh (52 €)

Cave à vin électrique
193 kWh (34 €)

Téléviseur *(principal)*
187 kWh (33 €)

Réfrigérateur simple
(220 litres)
174 kWh (30 €)

Lave-vaisselle
(12 couverts)
162 kWh (28 €)

Plaque de cuisson vitrocéramique
159 kWh (28 €)

Four électrique
(64 litres)
146 kWh (25 €)

Soit au total :
3 056 kWh (532 €)
en moyenne

Source des données en kWh et des calculs en euros : Étude ADEME PANEL-ELECDOM (2020), avec un prix de l'électricité à 0,1740 € le kWh en juillet 2022 (tarifs réglementés d'EDF pour les compteurs de 6 kVA avec option de base).

Déchèteries

Select'om

Trions toujours plus nos déchets, les déchèteries les plus proches,

- Marlenheim : Rue de l'Usine. Tél. : 03.88.33.56.12

Horaires : Mardi de 13h30 à 19h00
Jeudi et Samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

- Molsheim : 52 Route Industrielle de la Hardt.
  Tél. : 03.88.47.92.20

Horaires : du Mardi au Samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

Prochaines collectes sélectives : 19/04

Pour les déchets ménagers spéciaux (acides, bases, phytosanitaires, pâteux et solvants) sont acceptés tous les jours d'ouvertures à la déchèterie de Molsheim et deux fois par an dans les autres déchèteries.
Notons que les déchets dangereux sont acceptés dans la limite de 30 kg par foyer pour les particuliers.

Pour plus d'information sur le site internet du Select'om : Accueil - Select'om (select-om.com)

Commerces

Une nouvelle enseigne à SOULTZ-LES-BAINS
Depuis le 13 décembre 2023, ouverture de CRYO LIFE STYLE

Situé dans l'ancienne boulangerie KLUGESHERZ, sise 2 rue de Saverne, Lydia ENGOUE vous accueille pour une cryothérapie qui est une méthode impliquant le froid pour soigner. Elle peut concerner une partie du corps ou le corps entier.

Qu'est-ce que la cryothérapie ?

La cryothérapie désigne un traitement qui consiste à appliquer du froid sur une zone du corps ou sur le corps tout entier (on parle alors de cryothérapie corps entier ou CCE).

Notons que le terme "cryothérapie" est utilisé pour la première fois en 1908 par A.W. Pusey, pour décrire de traitements des lésions de la peau par des températures basses. Mais l'utilisation du froid pour se soigner remonte à bien plus loin : la Grèce Antique.
Il existe différentes formes de cryothérapie :

- le traitement locale avec des poches de glaces, des sprays cryogènes, des pulvérisations gazeuses ou des compresses ;
- le traitement plus global, avec l'immersion en eau froide (on parle de refroidissement par conduction) ;
- la cryothérapie corps entier, dans laquelle le refroidissement est dit par convection.

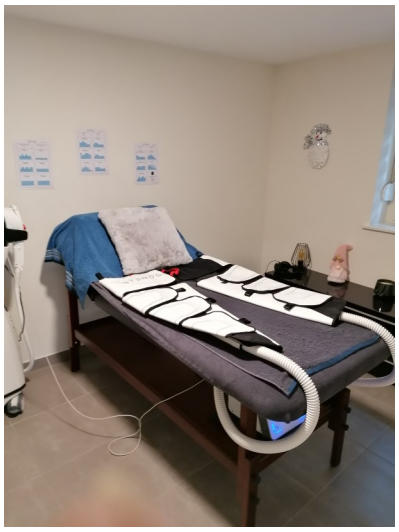

Coordonnées :

- 09 81 10 98 02
- cryolifestyle@gmail.com

Quelques nouvelles de la CTC Marle-Soultz et de l'ASL Soultz les Bains

La **CTC Marle-Soultz,** qui a été **reconduite pour 4 ans**, permet de mettre en commun les joueurs et adhérents des 2 clubs mais chaque club continue d'avoir son fonctionnement administratif propre et est porteur de certaines équipes :

* - pour le **Marlenheim Basket Club** les équipes portées sont les séniors masculins 2 en D3 ainsi qu'une équipe féminine en D3 également. En équipes jeunes, sont portées 2 équipes U11 et 2 équipes U13, une masculine et une féminine pour chaque classe d'âge et enfin une équipe mixte d'U9.
* - pour l'**ASL Soultz les Bains** 2 équipes masculines (SM1 en D1 et SM3 en D4) sont portées et également une féminine en D3, plus 2 équipes masculines jeunes U15 et U17. Il y a également une école de basket (avec 30 à 40 jeunes de 4 à 11 ans) de la CTC dont l'entraînement se déroule toujours les samedis matins de 10h à 11h15 à Soultz les Bains.

Il existe également une équipe loisir mixte jouant les lundis soir à Soultz les Bains et 1 vendredi sur 2 à Marlenheim.

Nous en profitons pour remercier tous nos adhérents et parents qui donnent de leur temps pour coacher les équipes, tenir la table de marque lors des matchs ou encore aider à l'école de basket.

Côté festivités, nous avons débuté cette année sportive 2023-2024, avec un week-end de matchs qui a été organisé dans la salle des Roseaux à Marlenheim et a permis de remettre en jambe différentes équipes séniors.

Il y a ensuite eu plusieurs soirées de nos jeunes avec nos SM1 et qui vont se poursuivre mais aussi les fêtes de fin d'années ou encore la soirée des anciens joueurs SM1 le 9 février

Voici ci-dessous quelques photos liées à différentes festivités depuis septembre.

Fête de Noël à l'école de basket

Fête de Noël des U13F

Fête de Noël des U11 F & M

Nos U9 au plateau du basket center

Match des SM1 avec les U13M en invités

Match des SM1 avec les U15M en invités

Soirée post-entraînement des loisirs

Sortie de fin d'année pour le comité de l'ASL

Photo de groupe de la soirée des anciens joueurs de la SM1 le 9 février 2024

Moins gai, mais qui fait partie de la vie de nos associations, nous déplorons la perte d'un membre fondateur de l'ASL Soultz les Bains en la personne de **VELTEN Aloïse** qui nous a quittés en novembre 2023.

Le Président **Jean-Louis HAHN** qui était aux manettes du club depuis 2016 a laissé sa place vacante en décembre 2023, reprise par **Jean-Michel VELTEN** début février 2024.

Merci au "Prez" pour toutes ces années et longue vie au "Prési Mauny" !

La vie de l'association continue donc avec cette année 2024 qui débute et le club de l'ASL Soultz Les Bains est **heureux de pouvoir compter sur ses sponsors pour continuer à proposer des activités aux jeunes et aux moins jeunes.** Un grand merci évidemment à la **commune de Soultz-Les-Bains** sans qui rien ne serait possible sans soutien.

Nous vous invitons à nous suivre sur la page facebook du club **@ASL Soultz-les-Bains** pour avoir toutes les dernières informations !

Communications diverses

Conférence
de la société d'Histoire et d'Archéologie de Molsheim et environs

La société d'Histoire et d'Archéologie de Molsheim et environs organise une conférence au cinéma « le Trèfle » à Dorlisheim

le **vendredi 17 mai 2024 à 20h.**

Le Biblenhof : l'apport de l'archéologie préventive dans l'étude d'un village disparu par Bastien PREVOT, archéologue territorial de la société Archéologie Alsace. Une fouille archéologique préventive menée à Soultz-les-Bains a révélé les vestiges d'un village disparu, connu sous le nom de Biblenheim.

Les investigations ont permis d'apporter des informations sur le développement et l'abandon de cet habitat, entre XIIème et le XVIIème siècles

Inscription gratuite et obligatoire au 07 60 21 29 77 ou sylviannesz@hotmail.fr

Jeux inter-villages

L'Office de Tourisme Intercommunal (OTI) prépare pour l'été prochain des jeux inter-villages qui se dérouleront le 7 juillet 2024 au Holtzplatz à Molsheim.

L'objectif est de créer un évènement sportif et ludique auquel les 18 communes de la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig pourront participer et de les faire s'affronter dans différentes épreuves bon enfant.

Chaque commune est ainsi invitée à constituer d'ores et déjà une équipe de 10 personnes (parité souhaitée – 5 femmes et 5 hommes) composées de :

- 2 enfants de moins de 12 ans,
- 2 adolescents de 12 à 17 ans,
- 2 adultes,
- 2 seniors de plus de 60 ans,
- ainsi que 2 élus du conseil municipal

Nous souhaitons évidemment que SOULTZ-LES-BAINS participe à cette manifestation originale et festive et qu'elle y défende ses couleurs.

Il y aura des épreuves sportives, mais aussi des épreuves plus cérébrales (quiz de culture générale, musicale…).

Est également prévu un défilé des différentes équipes dans la ville le matin, sur un char/tracteur confectionné aux couleurs de l'équipe, une restauration sur place, des animations, …

Evidemment, on espère la présence de nombreux supporters pour encourager leurs équipes.

Bref, l'idée est de créer une journée de compétition festive et fédératrice sur le territoire de notre com com, en écho aux jeux olympiques de Paris.

En vue de cette manifestation, nous lançons un appel à candidature à toutes les personnes désireuses de participer à l'événement (en tant que compétiteur(trice) ou pour nous aider à confectionner le char de SOULTZ-LES-BAINS). Faites-vous connaître en envoyant par mail vos noms, âge, adresse et téléphone à l'adresse mail suivante : mairie@soultz-les-bains.fr (réponse souhaitée avant le 1er juin 2024).

Déjections canines

Avec l'arrivée des beaux jours de printemps, notre ouvrier communal, Christian, met tout son coeur à l'entretien de nos espaces verts.

Cependant, il est de plus en plus courant pour ce dernier de découvrir des petits « cadeaux » laissés par les propriétaires de chiens.

Outre les déjections canines, il est également important de noter les dégâts sur les arbustes dus aux urines des canidés.

Merci de ramasser et respecter les espaces verts !!

DNA
DERNIERES NOUVELLES D'ALSACE

Soultz-les-Bains

Un hommage rendu aux victimes de la Shoa

DNA du 1 février 2024

Le 27 janvier est la journée à la mémoire des génocides et de la prévention des crimes contre l'humanité en France et en Allemagne. Cette date a été retenue car c'est la date anniversaire de la Libération du camp d'Auschwitz par les Soviétiques en 1945.

Un caillou a symboliquement été déposé sur la stèle. Photo Bernard Gug

Quatre juifs du village assassinés à Auschwitz

Tous les ans, c'est aussi à cette date qu'Alain Roth, citoyen de Soultz, ancien conseiller municipal et président de l'association locale Patrimoine, rend hommage aux victimes de la Shoah et notamment aux quatre juifs nés à Soultz-les-Bains, qui ont fait partie un jour des convois partis de Drancy ou de Pithiviers pour Auschwitz et ne plus revenir.

La stèle inaugurée le 26 avril 2009, sur le parvis de l'église, porte le nom des quatre natifs de Soultz : Mathilde Simon née Lévy (1875, décédée le 5 août 1944), Amélie Gerchowitch née Lévy (1875, décédée le 25 novembre 1943), Joseph Weil (1877, décédé le 1er avril 1944) et Jules Meyer (1882, décédé le 25 septembre 1942).

Pour Alain Roth, la cérémonie doit rester très intime, sans tambour ni trompette. Aussi était-il accompagné de son épouse Christiane et de son ami Jean-Luc Vonesch. Et pour la première fois de Stéphane Pir, président de l'association Préserver le patrimoine de la vallée de la Bruche, venu de La Broque et très impliqué dans tout ce qui touche à l'histoire, notamment avec ses élèves.

Symboliquement, Alain Roth a déposé un caillou sur la stèle. « C'est un minéral qui ne périt pas et une référence à la Bible : tu es issu de la terre et tu retourneras à la terre », a-t-il expliqué.

● **B. G.**

DNA du 9 février 2024

Handicap : grâce à Regard, les aidants peuvent souffler pour un week-end

L'association Regard accueille des personnes en situation de handicap le temps d'un week-end dans son appartement de Soultz-les-Bains. Cette parenthèse permet à leurs familles de souffler un peu. C'est aussi l'occasion pour les « invités », enfants comme adultes, de s'ouvrir à d'autres horizons.

Depuis 1993, la bienveillance, la décontraction et l'amitié sont les principes qui guident l'association Regard. Photo Boris Marois

L'ambiance est paisible dans cet appartement de la rue Emma-et-Dorette-Muller à Soultz-les-Bains. Il est 10 heures ce dimanche et les occupants en profitent pour se détendre. Nicole et Agnès se reposent sur le canapé pendant qu'Étienne, Marie-Paule et Émeline papotent avec Céline qui prend tranquillement son petit-déjeuner. Quant à Nathalie, elle termine sa toilette après une bonne nuit de sommeil.

« Un pour un » et tous ensemble

Bref, un banal week-end entre amis… À ceci près que les quatre « invitées », Céline Biellmann, Chantal Bellanger, Nicole Werlé et Nathalie Riff sont handicapées. Elles sont accueillies le temps d'un week-end par Marie-Paule Muller, Agnès Hamm, Émeline Hebermehl et Étienne Béguin, bénévoles à l'association Regard. « Le principe de base de Regard est d'héberger des enfants et des adultes en situation de handicap pour permettre aux aidants, c'est-à-dire leurs parents, leurs familles, de souffler un peu, souligne Marie-Paule, la présidente. Il s'agit aussi d'offrir un autre horizon aux personnes qui vivent en institution. »

C'est le cas des quatre invitées de ce week-end du 28 janvier : Nicole et Chantal sont toutes deux hébergées à l'Institut des aveugles de Still, tandis que Céline travaille à l'Esat (Établissement et service d'aide par le travail) de Duttlenheim et vit au foyer Siméon de l'Ehpad Sarepta à Dorlisheim. « Et moi, j'habite au FAS (foyer d'accueil spécialisé) La Licorne de Saverne », complète Nathalie. Qui fréquente l'appartement de l'association Regard depuis 2016 : « J'aime bien venir, ça permet de faire une coupure par rapport au quotidien. C'est agréable. »

Céline apprécie aussi cette parenthèse qui la change de la routine. « Je viens depuis peu chez Regard. Et j'en parle à tout le monde ! »

Tout comme Nicole, Chantal est une invitée de longue date : « Depuis 2010 ! Si je pouvais passer tous mes week-ends chez Regard, je le ferai. Vous savez, je suis gourmande de bonnes choses et j'aime bien cuisiner… » Elle ne se fait donc pas prier lorsqu'Émeline suggère de faire une galette des Rois…

Si les bénévoles proposent de nombreuses activités et sorties, les invités sont totalement libres de leurs choix : « On vit à leur rythme, on s'adapte, insiste Marie-Paule. Par exemple, hier soir, tout le monde était au lit à 21 h. C'est une première à Regard ! Souvent, on se couche plutôt à 23 h, minuit… On regarde The Voice ! »

> **« L'essentiel est que chacun trouve sa place »**
>
> **Marie-Paule Muller, présidente de Regard**

Pour garantir un cadre bienveillant aux enfants et aux adultes handicapés qu'ils accueillent, les membres de l'association Regard appliquent la règle du « un pour un ». C'est ce qui fait la spécificité de cette structure, comme l'explique Marie-Paule : « Sur un week-end il y a au maximum cinq invités pour cinq bénévoles. Cela permet de créer un climat convivial et d'établir des relations de confiance. Les bénévoles sont très attentifs au bien-être des personnes accueillies. » Regard propose aussi des week-ends avec un seul invité, pour les personnes ayant des handicaps lourds, comme des troubles autistiques sévères.

À la recherche de bénévoles

L'association recherche de nouveaux bénévoles. Elle en compte une vingtaine actuellement. Certains sont des professionnels du monde du handicap, d'autres non. C'est le cas notamment d'Agnès : « Je suis ALS (agent des services logistiques) en Ehpad. J'assure entre trois et cinq week-ends par an à Regard. D'aider les autres, ça m'apporte aussi… »

Les bénévoles sont libres de choisir à quelle fréquence venir. Un seul impératif : être présent tout au long du week-end : « C'est une question de respect pour nos invités, souligne Marie-Paule. Il y a ainsi un fil conducteur. » Étienne acquiesce : « L'idée est qu'ils ne se sentent pas "trimballés". Être avec eux pendant deux jours, cela crée un lien de confiance. »

● **Boris Marois**

Les week-ends à la « maison de Regard » coûtent 40 € par personne accueillie. Pour confier un enfant ou un parent proche, contacter la responsable famille, Bénédicte Kalt, au 06 67 03 45 78.
Pour devenir bénévole, contacter Marie-Paule Muller au 06 30 32 03 67.

31 ans d'accueil

L'association Regard a été créée en 1993 par des parents d'enfants handicapés et des professionnels du lien social. Au début, les « invités » et les bénévoles étaient logés dans des maisons prêtées par des particuliers le temps d'un week-end. L'association a ensuite loué un gîte à Villé avant de s'installer en 2009 dans un appartement du bailleur social Le Foyer de la basse Bruche à Soultz-les-Bains.

Ce logement de plain-pied de 156 m² a été spécialement aménagé pour accueillir des personnes à mobilité réduite. Il dispose notamment de cinq chambres dont l'une est équipée d'un lit médicalisé. L'association Regard est soutenue par des établissements bancaires et plusieurs associations caritatives comme le Rotary club ou la Croix-Rouge.

« Elle y va pour retrouver ses potes »

Marietta a 25 ans. Cette jeune femme souffrant de troubles autistiques et d'un retard mental passe en moyenne un week-end par an dans l'appartement de l'association Regard depuis ses 8 ans. Pour sa famille, la découverte de ce concept a été une bouffée d'oxygène.

C'est ce que raconte sa mère, Corinne Leiser : « Les bénévoles de l'association Regard sont les tout premiers à avoir pris Marietta. Ça nous a permis de respirer, de décompresser. C'était devenu crucial pour tout le monde. » Car la charge mentale est très forte pour les parents d'enfants lourdement handicapés : « J'étais épuisée, confie Corinne. À l'époque, aucune institution ne voulait s'occuper de Marietta. Et puis j'ai entendu parler de l'association. Les membres de Regard m'ont aidée à prendre du recul. La première fois que la petite était en week-end avec eux, on en a profité pour se faire deux cinémas et deux restaurants avec son frère aîné. C'était important pour nous de passer du temps avec lui. Et pour lui aussi. »

Marietta fréquente l'appartement de l'association Regard depuis ses 8 ans. Cela a permis à ses parents, dont sa maman, Corinne Leiser, d'avoir du temps pour eux. Photo DR

Pour Corinne, l'association Regard joue un vrai rôle dans la socialisation de sa fille : « Elle crée du lien pendant ces week-ends. D'ailleurs, elle demande à y retourner. Elle en parle constamment ! Et puis, les bénévoles comprennent nos problématiques. Ils servent de relais aux familles dans l'éducation de nos enfants, en les aidant à mettre en place les codes sociaux. »

« Épanouie »

Audrey a rencontré Marietta chez Regard. Aujourd'hui âgée de 41 ans, elle fréquente l'association depuis 2001. « C'est un moment de répit pour mon mari et moi, raconte sa mère, Michelle Schmitt. Cela nous permet de nous retrouver, de faire des choses pour nous deux. » Audrey a subi un traumatisme crânien à la suite d'un très grave accident de la route. Depuis, elle se déplace difficilement et a des troubles de la mémoire. Elle est restée sept ans au domicile de ses parents avant de rejoindre le foyer La Cigale de l'Aramh, l'Association régionale d'aide aux handicapés moteurs, à Strasbourg. « Au début, on devait s'en occuper 24 heures sur 24. J'ai dû me mettre à mi-temps. » Après avoir d'abord refusé de confier Audrey à l'association Regard le temps d'un week-end, Michelle a fini par sauter le pas. Et elle ne regrette pas : « Elle y va pour retrouver ses potes, comme Marietta. Les bénévoles l'emmènent notamment à la piscine. » La natation est d'ailleurs la grande passion d'Audrey, sacrée championne d'Alsace en crawl avant son accident. Sa maman ajoute : « Lorsqu'elle revient d'un week-end avec Regard, elle est épanouie. »

● **Bo. Ma.**

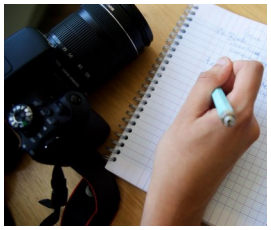

Votre journal local et quotidien
Abonnez vous au journal

La Commune de Soultz-les-Bains recherche toujours, via les Dernières Nouvelles d'Alsace, un correspondant local pour relayer les informations de notre village.

Plus d'informations au 03 88 49 70 60.

Les Evénements Passés

Vœux du nouvel an

Cette année, la traditionnelle cérémonie des voeux du nouvel an a eu lieu le samedi 6 janvier en présence de M. Laurent FURST, Maire de Molsheim et Président de la Communauté des Communes de la Région Molsheim-Mutzig et de Mme Chantal JEANPERT, Conseillère d'Alsace.

Durant cette cérémonie, un retour sur l'année passée a été présenté aux invités, ainsi q'une mise en avant des personnalités de la Commune et plus particulièrement celle de M. Jean-Paul KLUGESHERZ, décoré de la médaille du bénévolat échelon « chêne » pour 75 années au service de nombreuses associations et plus particulièrement au sein de la Chorale Sainte-Cécile.

Les directeurs de l'Ecole et du Périscolaire ont également été mis en lumière pour leur travail à destination des enfants de la Commune.

Le duo folk strasbourgeois Two Magnets a ponctué cette cérémonie en interprétant leur répertoire à la manière des songwriters américains.

Crémation des Sapins

Après les fêtes de fin d'année 2023, le temps de se séparer de son arbre de noël est arrivé.

Aussi, l'association des Donneurs de Sang a proposé, en partenariat avec la Municipalité, d'enlever votre sapin de Noël en le brûlant en échange d'un euro.

Cette opération s'est déroulée le 13 janvier dernier dans le village.

Une somme de 50,00 € (uniquement pour la collecte des sapins) a été collectée lors de cette manifestation.

A l'issue de l'après-midi, un moment convivial a eu lieu autour d'un vin chaud.

L'ensemble des membres de l'association tiens encore à remercier l'ensemble des participants inscrits pour leur don.

Ce don permettra d'égayer les repas des collectes de sang durant l'année 2024..

Travaux

L'année 2024 a débuté par le déraccordement et l'enlèvement de la cuve de gaz du Hall des Sports.

Ainsi, depuis le 24 janvier, le Hall des Sports est raccordé sur le gaz de ville.

Ce chantier a été réalisé conformément à la convention entre Gaz de Strasbourg et la Commune de Soultz-les-Bains.

Les espaces verts communaux se préparent pour la nouvelle année. Aussi, Christian a procédé au paillage des premiers emplacements par la mise en place d'écorces de pins.

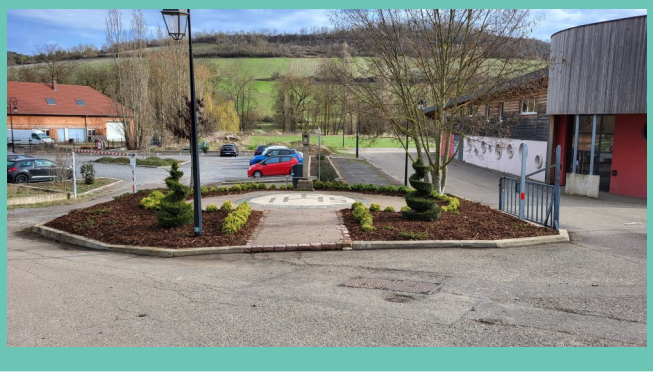

Comme chaque année, notre commune va se parer de ses plus belles décorations à l'occasion des fêtes de Pâques qui approchent à grand pas.

Ainsi, Marie-Paule CHAUVET et Claudia OBERNESSER ont commencé les premiers préparatifs des décorations de la mairie.

L'heure du conte

Tous les mardis à la bibliothèque municipale de Soultz les Bains à 17h 15.
Des histoires pour les enfants dès 3 ans.

Inscription gratuite.

La bibliothèque est fermée les jours suivants :

vendredi 29 mars
samedi 30 mars.

Les autres permanences sont assurées comme de coutume.

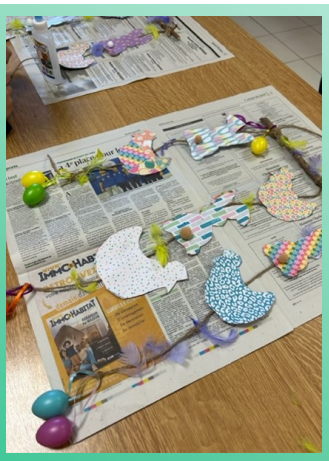

En ce 20 mars 2024…
Que de couleurs en ce premier jour de printemps
Aussi un petit groupe d'enfants est passé maître dans la composition :
découper, coller, ajuster
L' ambiance bon enfant laisse augurer de belles fêtes de Pâques !

Coordonnées de la Bibliothèque

Adresse : 8 rue des Sœurs
Tél : 03.69.32.35.91 *(aux horaires d'ouverture uniquement)*
Courriel : bibliotheque@soultz-les-bains.fr
D'autres photos sur le blog : bibliosoultz.canalblog.com

Horaires d'Ouverture

Mardi de 16h30 à 18h30
Mercredi de 9h30 à 11h30
Vendredi de 17h00 à 19h00
Samedi de 9h30 à 11h30

Document remis

ALSACE
Collectivité européenne

KÜLTÜRELLI
SAISON CULTURELLE
2023/2024

FESTIVAL DE CONTES
L'ALSACE SE (RA)CONTE

DU 8 AU 28 AVRIL 2024

Entrée gratuite,
sur inscription

Montez sur le ring !

À partir de 6 ans – 55 min

Samedi 27 avril à 16h30

SOULTZ LES BAINS

Bibliothèque municipale, rue des soeurs

Sur Inscription :
bibliotheque@soultz-les-bains.fr
ou 0679896511

Tout le programme sur **alsace.eu**

École des Pins

Vendredi 16 février, tous les élèves de l'école sont venus costumés, déguisés à l'école. Une ambiance très festive régnait dans les classes et durant les temps de récréation. Comme nous n'avons pas eu l'autorisation de défiler dans les rues du villages (consignes éducation Nationale), nous avons organisé un défilé dans la cour de récréation. Les enfants se sont bien amusés.

Les élèves ont même reçus une pluie de confettis.

Nous en profitons pour remercier toutes les familles qui nous ont rapporté des crêpes, des beignets et des gâteaux, rendant encore plus festif ce moment pour les élèves.

Inscriptions à l'école primaire

Les parents désirant scolariser leur(s) enfant(s) né(s) en 2021 à la rentrée prochaine sont priés de se présenter en Mairie pour procéder à la pré-inscription accompagné de leur livret de famille.

Les inscriptions des enfants, nouveaux arrivants dans le village, se feront au même moment.

Inscriptions en Mairie à partir du 8 avril 2024 aux horaires habituels d'ouverture de la Mairie

Après cette pré-inscription en Mairie, l'inscription définitive sera réalisée à l'école.

Inscriptions au périscolaire

Les inscriptions au périscolaire débuterons le 6 mai prochain selon le planning suivant :

⇒ **du 6 mai au 31 mai :** inscriptions pour les enfants déjà inscrits, en périscolaire pour l'année scolaire actuelle *(y compris inscription des fratries).*

⇒ **du 3 juin au 14 juin :** 1ères inscriptions

Inscriptions directement au périscolaire.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter M. Eric BUFQUIN, Directeur du périscolaire à l'adresse suivante : periscolaire.soultzlesbains@fdmjc-alsace.fr

FÉDÉRATION DES MJC D'ALSACE
ASSOCIATION FÉDÉRATIVE D'ÉDUCATION POPULAIRE

Travaux à l'aire de jeux

La Commune de Soultz-les-Bains a profité des congés scolaires de carnaval pour procéder à divers petits travaux de remise en conformité de l'aire de jeux de l'Ecole des Pins, rue des Coudriers.

Ainsi, la Société EPSL a procédé à :

* la réparation de l'éléphant
* le remplacement d'un ensemble table de pique-nique
* la réparation de la maisonnette
* la réparation de la structure tobbogan
* la réparation de la structure 3 tours
* la réparation du jeu à ressort rouge

L'ensemble de ces travaux a été réalisé pour un montant total de **5 579,00 € HT,** soit **6 694,80 € TTC.**

Il est important de rappeler que l'aire de jeux est contrôlée annuellement dans le cadre d'un contrat de maintenance signé avec l'Entreprise EPSL pour un montant de **266,00 € HT** soit **319,20 € TTC**.

Périscolaire

Accueil Périscolaire

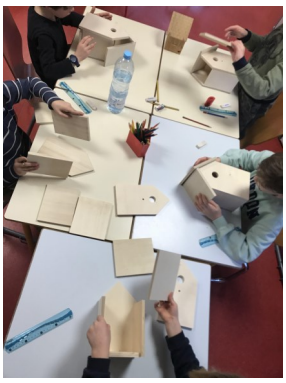

Cette année 2024 a débuté avec un enthousiasme débordant au sein du périscolaire. Les enfants se sont lancés dans une série d'activités captivantes, mêlant coordination manuelle, sens esthétique, découvertes culturelles et engagement envers la nature.

Au cœur de nos journées, les enfants ont exploré leur créativité à travers une variété d'activités manuelles, notamment la réalisation de nichoirs alsaciens pour les oiseaux de notre village.

Le cloutage et la peinture ont été des moyens ludiques pour exprimer leur sens artistique, donnant ainsi vie à des œuvres uniques.

Une passionnante exploration de la culture alsacienne a pris son envol au périscolaire, offrant une aventure éducative qui se prolongera au-delà des vacances d'hiver.

Un voyage temporel est prévu, combinant diverses activités pour renforcer encore davantage le lien entre les enfants et leur patrimoine.

La magie de notre périscolaire s'est également révélée lors d'une soirée carnaval qui a rassemblé 43 des 59 enfants scolarisés, créant une ambiance de camaraderie à travers des jeux d'équipe.

Petit retour en arrière sur la vente aux enchères : nous avons mis en avant les talents artistiques des enfants avec une vente de tableaux sur le thème du chat, récoltant ainsi 383 euros pour enrichir notre budget pédagogique.

Notre périscolaire n'est pas simplement un lieu d'apprentissage, mais une communauté dynamique qui vit et respire. Les enfants ont eu l'occasion de se défouler, de développer leurs talents et même de créer un film présenté fièrement aux parents. Ces moments témoignent que l'éducation peut être à la fois enrichissante et amusante.

Puisqu'une image vaut mille mots, voici quelques photos que nous partageons avec vous, témoignant de la manière dont nous avons entamé cette nouvelle année 2024, tous ensemble !

À bientôt pour de nouvelles aventures !

TREMPLIN ENTREPRISES MUTZIG
L'ÉLAN POUR RÉUSSIR

BRUCHE MOSSIG
PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

SALON DE LA CREATION/REPRISE D'ENTREPRISE

ORGANISÉ PAR TREMPLIN ENTREPRISES ET LE PÔLE CRÉA BRUCHE MOSSIG

JEUDI 11 AVRIL 2024

DE 14H00 À 18H00

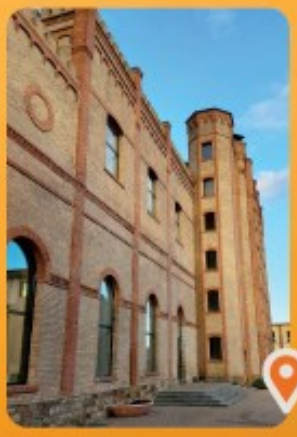

DES ATELIERS D'INFORMATIONS

18 EXPOSANTS POUR VOUS RENSEIGNER

ENTRÉE LIBRE
SANS INSCRIPTION

TREMPLIN ENTREPRISES
1 RUE GAMBRINUS À MUTZIG

ATELIERS

14 H 00 **LES AIDES FRANCE TRAVAIL À LA CRÉATION D'ENTREPRISE**
animé par France Travail

15 H 00 **ÊTRE BIEN DANS SA T.E.T.E. POUR ENTREPRENDRE**
animé par Lynn MAZARIN,
consultante et formatrice bien-être au travail

16 H 00 **LE B.A.-BA DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE**
animé par la CCI Alsace Eurométropole

EXPOSANTS

TREMPLIN ENTREPRISES MUTZIG L'ÉLAN POUR RÉUSSIR · Réseau Initiative Bruche Mossig Piémont · créacité · CMA Chambre de Métiers d'Alsace · CCI Alsace Eurométropole · Cooproduction · RÉPUBLIQUE FRANÇAISE inpi · adie · ARCA · Urssaf Alsace · La Région Grand Est · RÉPUBLIQUE FRANÇAISE France Travail · Ordre des Experts-Comptables Région Grand Est · FRANCE ACTIVE Alsace · Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne · Allianz · yes! · MICHEL SIMOND

Maisons à Colombages

Le colombage est une technique de construction (une structure en bois et du remplissage en torchis) qui existe un peu partout en France mais le colombage alsacien, avec ses pans de bois en triangle, est différent de tous les autres. C'est, une fois de plus, l'influence allemande qui aura joué. Les maisons sont plus complexes, plus évoluées, plus décorées et très bien conservées... au point d'être devenues, au même titre que la cigogne ou que la choucroute, un des symboles de l'Alsace.

Mots casés

Complétez la grille avec du vocabulaire ayant trait au colombage.

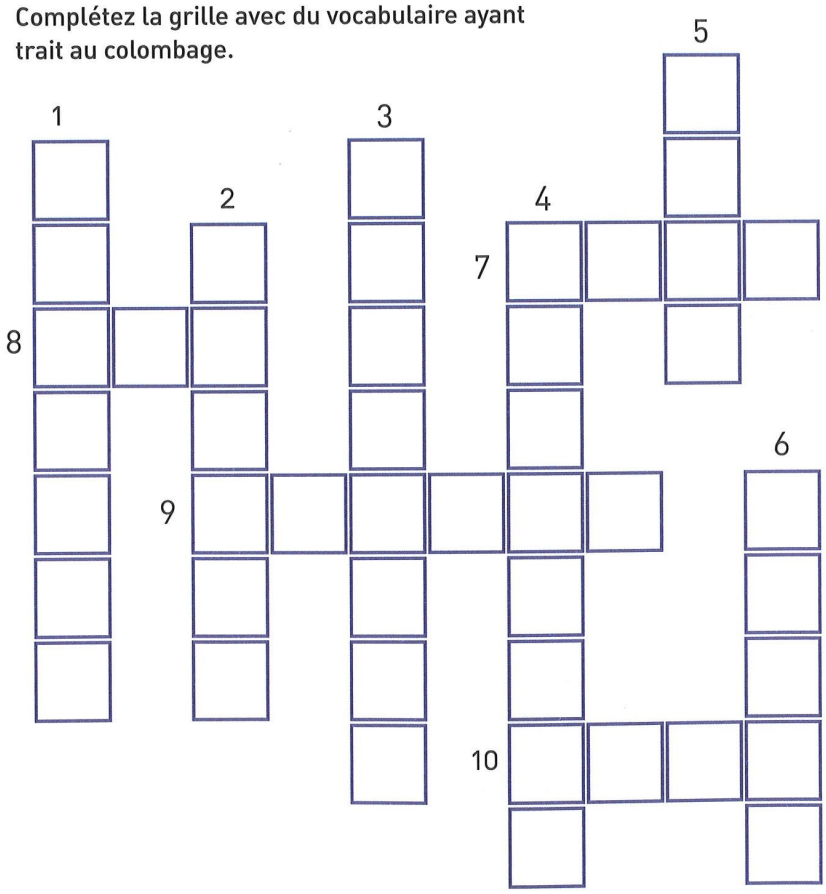

1. Panneau de bois décoratif qui habille les murs d'une maison. 2. Enduits extérieurs d'aspect souvent granuleux. 3. Squelette. 4. Forme géométrique très présente dans le colombage. 5. Matériau de construction. 6. Souvent en saillie dans les maisons à colombages. 7. Dessus d'une maison généralement pentu. 8. Au nombre de quatre, en général, dans une maison. 9. Poutre. 10. Au Moyen Âge, le pan de bois l'était d'abord.

Les intrus

5 mots commençant par le lettre « C » caractérisent l'Alsace. Entourez les 4 intrus.

- colombage
- choucroute
- camembert
- coiffe
- carré de faïence
- cathédrale
- cigogne
- craie
- chocolat

Anagrammes

Placez les lettres dans un ordre différent pour former un autre mot.

- TROUPE .....
- VOLTE .....
- OPTER .....
- INTÉGRAL .....

Quiz

1 - Une de ces villes alsaciennes ne brille pas par ses maisons à colombages. Laquelle ?

A - Mulhouse
B - Colmar
C - Strasbourg

2 - Le remplissage (le hourdage) se fait avec :

A - du sable
B - de la pierre
C - du torchis

3 - Pour peindre une maison en rouge, on utilisait :

A - du sang de bœuf
B - un pigment végétal
C - du jus de betteraves

4 - Qu'est-ce qu'une longère ?

A - une maison longue de plus de 20 m
B - une maison qui longe une rivière
C - une maison longue et sans étage

5 - Dans quel quartier strasbourgeois trouve-t-on des maisons à colombages?

A - la Petite Venise
B - la Petite Colombe
C - la Petite France

Long ? Court ?

Au Moyen Âge, les maisons sont d'abord construites avec de longs poteaux qui montent d'un seul tenant du bas vers le haut, et dans lesquels des pans de bois horizontaux viennent s'assembler. Mais bien vite, on préfère utiliser des bois courts : transporter et manipuler ces énormes poutres dans les ruelles moyenâgeuses relevait du casse-tête.

Lorsque les charpentiers optèrent pour des bois courts, les maisons à encorbellement (étage en saillie) apparurent.

Roue de mots

Les mots se lisent dans le sens inverse des aiguilles d'une lettre et désignent chacun un élément d'une maison.

.....

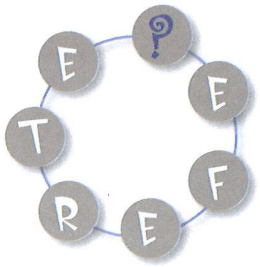

.....

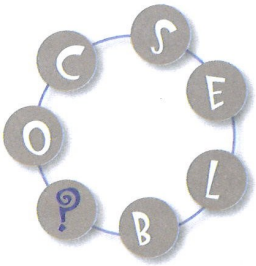

.....

L'encorbellement

La construction d'étages en saillie est typique des maisons à colombages alsaciennes. Premier avantage, l'étage supérieur est plus grand que celui de dessous et ce gain de place n'est pas négligeable. Mais surtout, les étages supérieurs protègent les inférieurs car l'eau de pluie s'abat et ruisselle sur la façade la plus avancée. Important lorsqu'on sait que l'eau détériore le bois. En revanche, à cause de l'encorbellement, les ruelles moyenâgeuses, déjà minuscules, s'étroitisent et s'assombrissent au fur et à mesure que les étages s'élargissent...

Le saviez-vous ?

Les pans de bois disposés en triangle solidifient le bâtiment. Cette technique a notamment fait ses preuves à la fin du XIV[e] siècle quand un séisme eut raison des édifices rhénans en pierre mais pas des maisons à colombages qui, seules, restèrent quasi intactes.

Agenda à venir

Aujourd'hui, nous vous proposons de découvrir l'agenda prévisionnel de 2024.

Date	Horaires	Lieu	Animation - Organisateur
Vendredi 29 mars 2024	7h30 à 11h30	Etang de pêche	Pêche du Vendredi Saint organisée par l'AAPPMA de Soultz-les-Bains *(possibilité de venir prendre un apéritif)*
Dimanches 7, 14 et 21 avril 2024	7h30 à 11h30	Etang de pêche	Pêche organisée par l'AAPPMA de Soultz-les-Bains *(possibilité de venir prendre un apéritif)*
Vendredi 12 avril 2024	20h00	Mairie	Conseil Municipal
Samedi 13 avril 2024 **	À partir de 18h30	Hall des Sports	Soirée Paëlla organisée par l'ASL
Samedi 20 avril et dimanche 21 avril 2024	A définir	Expo photo	Salle des Colonnes
Samedi 27 avril 2024 *	16h30	Bibliothèque	Festival de contes « L'Alsace se (ra)conte » organisé par les bénévoles de la bibliothèque municipale
Samedi 27 avril 2024	16h00 à 21h30	Etang de pêche	Pêche avec Tartes Flambées organisée par l'AAPPMA de Soultz-les-Bains *(possibilité de venir prendre un apéritif)*
Mercredi 1er mai 2024	À définir	Etang de pêche	Pêche avec Tartes Flambées ou grillades organisée par l'AAPPMA de Soultz-les-Bains *(possibilité de venir prendre un apéritif)*
Vendredi 3 mai 2024	20h00	Mairie	Conseil Municipal
Mercredi 8 mai 2024	11h00	Parvis de l'Eglise	Commémoration
Vendredi 10 mai 2024	À partir de 16h00	Bunker IR6	Concert du groupe « two magnets » au Bunker IR6 par l'Association « au Boum coeur »
Vendredi 17 mai 2024 *	20h00	Cinéma le Trèfle à Dorlisheim	Conférence sur « le Biblenhof » organisé par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Molsheim et environs
Vendredi 7 juin 2024	20h00	Mairie	Conseil Municipal
Dimanche 9 juin 2024	8h00 à 18h00	Mairie	Elections Européennes
Dimanche 23 juin 2024	Journée	Commune	Marathon du Vignoble
Dimanche 30 juin 2024	11h00	Bunker IR6	Ouverture du Bunker à partir de 11h00 *(petite restauration et buvette)* À partir de 17h00, Apéro musical avec le groupe « Trio Caméléon » au Bunker IR6 par l'Association « au Boum coeur »
Lundi 1er juillet 2024	17h00 à 20h00	Hall des Sports	Collecte de sang organisée par l'Association Don du Sang de Soultz-les-Bains

** sur inscription (voir les articles dans le BIC)*
*** Sur réservation (ASL) par mail : aslsoultz@gmail.com ou téléphone : 06.81.61.10.83*

Attention : *cet agenda prévisionnel est susceptible d'évoluer au cours de l'année. Une mise à jour sera réalisée régulièrement dans les différents bulletins municipaux.*

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE

Du Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h00
et le Mercredi de 14h00 à 17h00

Vous souhaitez un rendez-vous avec le Maire ou un Adjoint ? Nous vous invitons à prendre contact avec le secrétariat au 03 88 38 10 24.

INFORMATIONS LÉGALES

Bulletin d'Informations Communales - n°336
Mars 2024
Edité par la Mairie de Soultz les Bains
Directeur de la publication : Guy SCHMITT, Maire
Informations institutionnelles : **www.soultz-les-bains.fr**
Brèves / news : **www.facebook.com/SoultzLesBains**